

L'OFFICIER DU MINISTÈRE PUBLIC  
PRES LE TRIBUNAL DE POLICE DE  
CRETEIL  
11-19, Boulevard Jean-Baptiste Oudry  
94000 CRETEIL

L'Officier du Ministère Public

à

Cabinet de Maître Lucas Vincent  
12, Cours Albert 1er  
75008 PARIS

Références à rappeler : RC [REDACTED] - PV [REDACTED]  
AFM [REDACTED]

Maître,

Par lettre, vous avez attiré mon attention sur l'Amende et Condamnations Pécuniaires émise à l'encontre de votre client, Monsieur [REDACTED], pour le dossier référencé ci-dessus.

Après examen de votre réclamation, j'ai le plaisir de vous faire connaître que j'ai décidé de procéder au classement sans suite de cette infraction.

L'Amende Forfaitaire Majorée est donc annulée de plein droit.

Toutefois, si votre client a fait l'objet d'une saisie sur compte bancaire ou s'il a déjà effectué un paiement, il sera remboursé directement par le Trésor Public (Trésorerie Val-de-Marne Amendes - 136 Rue de Paris 94220 Charenton-le-Pont) sous forme de lettre chèque. Vous n'avez aucune démarche à effectuer.

**INFORMATION IMPORTANTE :** Pour le suivi de votre remboursement éventuel, les services de la Trésorerie Val-de-Marne Amendes étant fermés au public jusqu'à nouvel ordre, vous pouvez les contacter via leur adresse e-mail : t094035@dgfip.finances.gouv.fr ou par téléphone du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h au 01.43.53.02.44.

Je vous prie d'agréer, Maître, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à CRETEIL, le [REDACTED]

L'OFFICIER DU MINISTÈRE PUBLIC

